

La lettre de la régulation

N° 33

| | |
|----------|-------------------|
| SOMMAIRE | |
| 1-4 | Point théorique |
| 5 | Publications |
| 5 | Vient de Paraître |
| 6 | Association R & R |

juin 2000

ÉDITORIAL

À signaler la sortie de *L'Année de la Régulation* (2000), consacrée aux fonds de pension, thème dont Frédéric Lordon nous livre sa version décoiffante dans son livre *Fonds de pension, piège à cons ? Mirages de la démocratie actionnariale*. Ed. Raisons d'Agir. Bon été.

Bénédicte REYNAUD

POINT THÉORIQUE

SECTEURS ET TERRITOIRES DANS LES REGULATIONS EMERGENTES

CHRISTIAN DUTERTRE, **IRIS – PARIS DAUPHINE** - E-mail : Christian.Le-Gall-du-Tertre@dauphine.fr

EL MOUHOUB MOUHOUB, **LEII – UNIVERSITE DE PARIS 13** - E-mail : emmouhoud@plan.gouv.fr

PHILIPPE MOATI, **CREDOC, GERME – UNIVERSITE DE PARIS 7** - E-mail : moati@credoc.asso.fr

PASCAL PETIT, **CEPREMAP, CNRS** - E-mail : pascal.petit@cepremap.cnrs.fr

UN NOUVEAU CONTEXTE D'ENSEMBLE

L'intensification de la concurrence et l'ouverture plus grande des territoires nationaux, les nouvelles modalités de la concurrence et les restructurations productives qu'elles induisent, modifient les interactions spatiales et sectorielles ainsi que leurs modes de régulation. En essayant de suivre ce qui se passe au cœur de ces nouvelles dynamiques, cet article cherche à rassembler des faits stylisés d'ordre méso-économique afin de mieux caractériser le (les) nouveau(x) régime(s) de croissance en cours d'émergence¹.

La section 1 évoque à grands traits les dimensions sectorielles et spatiales d'un régime de croissance fordiste type et souligne quelques faits stylisés majeurs qui témoignent de l'ampleur des transformations en cours. La section 2 revient plus particulièrement sur l'évolution des dynamiques sectorielles. La section 3 s'interroge sur ce qu'il advient de la dimension spatiale dans un univers où les territoires acquièrent une autonomie nouvelle et interagissent plus directement entre régions, aux niveaux national et international.

1. En s'appuyant en particulier, sur les travaux d'un atelier de recherche fondé en 1997 à l'initiative de l'association « Recherche et Régulation », pour analyser les dimensions sectorielles et spatiales dans la théorie de la régulation. Mais selon la formule consacrée les auteurs restent seuls responsables des erreurs et omissions que conserve cette invite à un approfondissement du débat. On trouvera le calendrier de ces réunions et la liste des travaux discutés (textes de G. Allaire, J.-P. Gilly, C. Laurent, Y. Lung, A. Mollard, M. Nieddu, B. Pecqueur, D. Phan, B. Zuindeau) sur le site web de l'association : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/docregul.htm>. La prochaine réunion du groupe de travail RST (Régulation Secteur et Territoire) aura lieu ce mardi 17 octobre 2000 de 10 h à 17 h au CEPREMAP. Pour ordre du jour et participation voir site de l'association et contacter dutertre@dauphine.fr ou pascal.petit@cepremap.cnrs.fr.

Le schéma type de l'analyse du fordisme articulant un régime de productivité fondé sur « une organisation scientifique du travail » adossée à une logique d'économies d'échelle, et un régime de demande où la croissance du pouvoir d'achat² favorise l'essor d'une consommation de masse, masque en fait tout un jeu d'hypothèses sur les relations entre secteurs et sur l'organisation de l'espace. Les grandes firmes des secteurs manufacturiers inscrites dans des formes de concurrence oligopolistique (Aglietta, 1976 ; Boyer, 1986) jouaient un rôle moteur dans la régulation des branches et dans la localisation des activités. Leurs modes d'organisation du travail, de formation des salaires, de mobilisation de la main-d'œuvre influençaient directement ceux des autres firmes, y compris dans des secteurs d'activité assez éloignés des industries de série (agriculture, bâtiment, services publics). Ces grandes firmes ont impulsé une division spatiale du travail qui a structuré le territoire national au gré de spécialisations anciennes ou d'opportunes dotations factorielles favorisées par les politiques d'aménagement du territoire de l'État. L'aspect centralisé, au niveau national, de la régulation du rapport salarial évitait que ne se creusent les écarts entre le cœur et la périphérie tant à l'échelle sectorielle que géographique. Ce schéma n'est plus représentatif des réalités contemporaines.

Au-delà du ralentissement de la croissance, de la montée du chômage et de l'incapacité chronique des politiques

2. Baisse des prix relatifs des biens de consommation, hausse régulière des salaires directs et indirects

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'Association **Recherche & Régulations**.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées soit à Bénédicte Reynaud, Rédacteur en chef de la **lettre de la régulation** : Ecole Normale Supérieure. URA 922-CEPREMAP, 48bd Jourdan, 75014 Paris - Fax : +33 (0)1 44 24 38 57 - e-mail : Benedicte.reynaud@cepremap.cnrs.fr, soit à Robert Boyer: CEPREMAP - e-mail : robert.boyer@cepremap.cnrs.fr. Pour les renseignements concernant l'édition électronique s'adresser à Yves Saillard (e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr) IREPDP BP 47X , 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33 (0)4 76 82 54 30 - Fax : 33 (0)4 76 82 59 89. ISSN en cours



renvoie au serveur **Lettre de la régulation** <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/docregul.htm>

macroéconomiques « keynésiennes » à enrayer cette dégradation, plusieurs changements structurels manifestent une nette remise en cause des bases sectorielles et spatiales de la croissance.

Une transformation de la structure productive

La forte baisse du poids des effectifs industriels et la progression de celui des services sont un premier signe des modifications profondes des activités. Au sein de l'Europe des 15, la part de l'emploi industriel est passée de 39,5 % en 1975 à 29,8 % en 1996 (soit une décroissance annuelle moyenne de -1,3 %), alors que celle des services a cru de 49,4 % à 65,1 % (OCDE, 1996). Cette croissance continue des emplois dans les services concerne tant les services aux ménages (individuels ou collectifs) que les services aux entreprises. Les transformations importantes des services dits d'intermédiation (distribution, transport, banque, assurance et télécommunications) sous l'effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication (dont ils sont les plus grands utilisateurs, 61 % du stock des équipements TIC en 1993 aux États-Unis selon Sichel, 1997) modifient amplement l'espace pour les agents économiques. Les synergies entre activités économiques fondées sur une certaine proximité géographique se trouvent ainsi face à une nouvelle donne. À l'évidence l'ouverture internationale plus poussée des économies accentue le phénomène en favorisant la délocalisation ou la disparition d'éléments importants du tissu industriel.

Une demande finale plus réactive et sensible aux offres de services

La saturation des besoins primaires qui a accompagné la croissance du pouvoir d'achat de larges couches de la population encourage le renouvellement des normes de consommation au profit de produits plus différenciés. Dans un univers plus urbanisé où l'institution familiale s'est considérablement transformée, où le taux d'activité des femmes tend à s'aligner sur celui des hommes, où le taux de scolarité s'est renforcé, où l'espérance de vie s'est accrue, la demande de services des ménages a considérablement augmenté notamment dans les domaines de la formation, de la culture et des loisirs, du tourisme, des soins, des services de proximité destinés à la personne. Comme ces consommations contribuent à structurer les temps sociaux, elles marquent aussi fortement les modes de vie et les territoires. Dans la mesure où les inégalités de revenus se sont accrues (suite à l'augmentation du chômage et à une plus grande dispersion des salaires), ces transformations s'opèrent de manière segmentée et différenciée.

Vers de nouvelles configurations productives

Ces évolutions conditionnent l'innovation en incitant les producteurs à satisfaire les besoins plus complexes de couches « cibles » de la population, en proposant, notamment, des combinaisons de biens durables et de services. Dans cet univers, les consommateurs tirent parti des diverses formules offertes sur le marché (Storper, 1999),

et apparaissent de plus en plus réactifs aux innovations que proposent les entreprises. Cette réactivité conforte l'idée d'une interaction plus étroite entre producteurs et consommateurs dans la mise au point de nouveaux ensembles produits - services.

La mutation du travail et des processus productifs qui accompagne celle des marchés, n'a pu réellement avoir lieu qu'en intégrant de façon étroite, primo la montée des savoirs et des connaissances, liée à celle du niveau d'éducation des populations concernées, secundo la mise en place d'un nouveau système technique centré sur les technologies de l'information. La montée de la dimension relationnelle induite par la diversification des services concourt à cette mutation. Tout ceci influence en profondeur l'organisation de la production, les compétences mobilisées et les mécanismes de coordination en introduisant une dimension cognitive et subjective qui modifie les dynamiques sectorielles et territoriales.

VERS DE NOUVELLES DYNAMIQUES ET REGULATIONS SECTORIELLES.

Traditionnellement, les régulations sectorielles concernaient essentiellement le rapport salarial et les formes de la concurrence. Les conventions de branches avaient des incidences sur l'évolution du salaire et les conditions de partage de la valeur ajoutée, sur les dispositifs de formation et de classification, sur les formes de mobilisation de la force de travail et sur les conditions de travail. La dynamique centralisée de ces accords favorisait une normalisation des formes d'organisation de la production et fixait des repères aux entreprises. Sur le plan de la concurrence, l'État mettait en œuvre des dispositifs institutionnels qui contribuaient à la réglementer, notamment dans le domaine de la qualité et de la sécurité, et qui agissaient sur l'évolution du prix relatif de certains produits. L'État pesait sur les décisions de centralisation et de concentration du capital, agissant ainsi directement sur la structure de la concurrence. Mais l'ensemble de ces interventions institutionnelles qui avaient un impact très important sur la dynamique d'accumulation et sur le mode de régulation des secteurs, supposait d'abord une délimitation précise de leur aire d'activité, ensuite une identification claire des acteurs économiques et sociaux agissant à ce niveau, enfin des échanges internationaux encore centrés sur des exportations perçues comme extension du marché intérieur.

Aujourd'hui, des modifications structurelles sont apparues remettant en cause le contenu et les modes de régulation sectorielle. En premier lieu, les firmes sont conduites à positionner leurs compétences dans un espace de savoirs faire qui dépassent les strictes logiques de produit et donc de secteur. Telle entreprise aéronautique (comme Boeing) aura développé des compétences en CAO dont elle peut faire usage sur certains segments du marché des logiciels. Une division cognitive du travail s'articule en quelque sorte à des divisions du travail telles que les décrivent les flux d'échanges interindustriels traditionnels. En second lieu, la nécessité de constituer des « bouquets » combinant biens et services qui ne font pas appel aux mêmes types de compétences favorise la constitution de réseaux, d'accords

inter-branches. Monter de telles combinaisons est d'ailleurs devenu le métier de certaines firmes. Une logique fonctionnelle vient s'articuler avec une logique sectorielle dans un mouvement d'ampleur dont il est difficile d'apprécier, encore aujourd'hui, les conséquences en termes de structure de la concurrence. Enfin, l'ouverture internationale favorisant une organisation de la production bien au-delà des frontières nationales, concerne une majorité de firmes et de secteurs.

Sur le plan des formes de la concurrence, on assiste, notamment au niveau européen, plutôt à des logiques de déréglementation des secteurs que d'apparition de nouvelles réglementations, à une perte d'efficacité des interventions censées influencer l'évolution des prix relatifs, notamment par la réduction du champ d'intervention des services publics, à un désengagement de l'État national dans les décisions de concentration industrielle. Par contre de nouveaux enjeux apparaissent exigeant l'émergence de nouveaux dispositifs institutionnels et de nouveaux modes de régulation. C'est le cas, notamment, des processus d'évaluation des produits et des services, de la certification des procédures et des entreprises. Si les dispositifs d'évaluation des services, notamment immatériels et relationnels, restent encore embryonnaires, les processus de normalisation participent pleinement de ce mouvement en certifiant aux interlocuteurs externes de la firme les modalités internes de leurs procès de production et les normes de qualité de leurs produits. Les rapports de sous-traitance s'en trouvent modifiés, bouleversant les liens de dépendance et clarifiant les conditions d'une relation « d'efficience ». Des dynamiques professionnelles apparaissent modifiant les anciennes pratiques sectorielles.

Des enjeux du même ordre existent, aussi, sur le plan de l'innovation et des transferts de technologies. Des transferts informels tendent à s'établir débordant les frontières sectorielles classiques selon des axes ayant une certaine cohérence technologique. La propriété du capital intellectuel, des innovations de produits sous forme de brevets, des innovations de services et de procédures sous forme de marques, pose, alors, des problèmes nouveaux qui associent secteurs et professions dans une logique encore balbutiante.

Sur le plan du rapport salarial, la formation des compétences ne peut plus suivre l'itinéraire classique et sectoriel de la formation des qualifications. Les compétences individuelles et collectives posent la question de la professionnalisation, c'est-à-dire, au-delà de la formation des savoir-faire techniques, celle des échanges entre pairs sur l'état de l'art (les bonnes pratiques professionnelles), celle des échanges avec les scientifiques (pas seulement des sciences expérimentales, mais également sociales et humaines), celle de l'évaluation. La professionnalisation exige l'émergence de dispositifs institutionnels qui dépassent ainsi les logiques sectorielles. Par ailleurs, les formes nouvelles de partage de la valeur ajoutée, intégrant l'enjeu du temps de travail changent les conditions de la négociation collective de branche. D'une part, les

salariés se trouvent confrontés à des formes de séparation du temps de travail et du temps hors travail différentes, non pas selon les secteurs d'activité, mais selon le type de profession qu'ils assument au sein de ces secteurs ; d'autre part, les modalités de l'aménagement - réduction du temps de travail prennent des sens différents selon les catégories sociales et le tissu de services accessibles territorialement. La branche n'apparaît plus apte, à elle seule, à traiter de cet enjeu.

Le mouvement de recomposition esquissé ci-dessus, autour d'une nouvelle « géographie sectorielle » des savoirs et des besoins témoigne d'une nouvelle plasticité des structures productives, de l'apparition de nouveaux enjeux de régulation, d'émergence de nouveaux dispositifs institutionnels encore peu stabilisés. Certains segments de ces combinaisons productives plus ou moins bien adossés à des dispositifs institutionnels cohérents seront capables de dégager des rentes d'innovation, d'autres devront s'affirmer par des capacités d'organisation particulièrement poussées sur des marchés où règne une stricte compétitivité - prix. La durabilité de ces arrangements reste elle-même conditionnée par un environnement instable où jouent tout à la fois les conjonctures boursières de très court terme, les vitesses relatives d'apprentissage, l'évolution des technologies et des savoirs, toujours susceptibles d'introduire de nouvelles ruptures et les capacités d'innovation institutionnelle des acteurs collectifs initialisant de nouveaux modes de régulation.

ESPACES ET TERRITOIRES : DE NOUVEAUX ENJEUX.

La dynamique des organisations productives que nous venons d'évoquer a le double effet de confronter les systèmes locaux à une concurrence accrue mais aussi de leur permettre une meilleure exploitation de leurs actifs spécifiques. Il s'agit pour ces territoires d'initialiser des interventions d'ordre institutionnel capables au-delà du renforcement de leur attractivité, de favoriser le développement de leurs ressources propres. À l'évidence les transformations en cours sont plus complexes, parce que l'espace est composite, les territoires divers, allant de la grande agglomération à l'espace rural mono industriel, et les cadres institutionnels multiples qui régulent à plusieurs échelles les territoires en question. La résurgence du local a néanmoins des raisons objectives. Elle est en premier lieu inscrite dans les réalités politiques et institutionnelles où différents territoires ont vu leur autonomie s'accroître et se concrétiser dans de nouvelles institutions. Elle est aussi manifeste à différents niveaux dans la capacité accrue des instances territoriales à mobiliser informations et savoirs pour orienter leurs décisions. Cette gouvernance s'appuie enfin doublément sur la plasticité des systèmes productifs à même de tirer profit de conditions locales très spécifiques et sur celle de consommateurs d'autant plus soucieux de la qualité des modes de vie locaux qu'ils sont utilisateurs de services.

Différents enjeux de régulation territoriale sont apparus dernièrement. La traditionnelle fonction régissant les réseaux de transport et de communication, a été renouvelée par l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Au-delà, la forma-

tion des compétences et leur évolution tout au long de la vie s'inscrivent dans des exigences de professionnalisation qui interpellent la dynamique territoriale. Selon les qualifications, selon les formes que doivent prendre les échanges entre pairs et ceux avec les scientifiques, les niveaux régionaux, d'agglomération ou municipaux sont sollicités. L'enjeu des compétences est, en fait, amené à être traité dans une logique qui croise logique sectorielle, logique professionnelle et logique territoriale.

Sur le plan de l'innovation, la dynamique de réseaux qui favorise le rapprochement avec le client, avec les centres de recherche et les centres techniques, les échanges d'expériences entre entreprises, a besoin d'être animée à un niveau territorial. Elle constitue l'une des dimensions centrales des territoires dans leur capacité à développer leurs ressources et à endogénérer les dynamiques d'économies externes. Il s'agit d'une approche identique qui conduit les territoires à intervenir sur les enjeux du développement durable, ce qui du reste n'est pas sans conséquence sur les formes de concurrence et la réalité de l'organisation productive.

À diverses échelles géographiques, sont ainsi apparues des stratégies visant à développer de « nouveaux facteurs » de production, à s'engager dans une dynamique de création de ressources, à penser les formes de création et d'intégration de différents types d'économies externes. Une telle orientation permet de dépasser, ainsi, la stricte donne de leurs dotations initiales plus ou moins modifiée selon les décisions de l'État national. Ces stratégies de développement endogène peuvent suivre différentes logiques de mises en œuvre, de la « spécialisation » à celle de « l'agglomération » si les conditions le permettent, en passant par des logiques dites de « spécification » (Zimmerman, 1999).

Mais dans un monde plus ouvert aux échanges de produits, de services, de capitaux et d'idées, cela implique que les stratégies dites « territoriales » intègrent le nouveau degré d'internationalisation en vigueur sur le plan macroéconomique. En fait, comme le soulignent Benko et Lipietz (1995), la résurgence du local comme caractéristique de l'après fordisme pose de multiples questions et dans un univers où la compétition est plus forte, cette résurgence ne peut se concevoir sans de nouvelles formes de régulation globale.

ORGANISER LA CONCURRENCE ENTRE TERRITOIRES ET TIRER PARTI DE LA PLASTICITE DES SECTEURS.

L'implication croissante des territoires ne peut que profiter à la dynamique des systèmes productifs que nous avons décrite en tirant meilleur parti de toutes les synergies possibles. Mais dans cette course tous les territoires ne sont pas à même enseigner et le résultat de cette évolution accentue en premier lieu les inégalités. Cet effet est largement contre productif à l'échelle des espaces nationaux ou supra régionaux. Pour y pallier on peut chercher tout d'abord à renforcer certaines des composantes du mouvement qui favorise le développement local, en particulier les capacités de gouvernance des territoires, moins

par de nouvelles dévolutions de pouvoir que par un soutien apporté à leur capacité d'expertise et de conseil en matière d'aménagement local avec les concertations et travail en réseaux avec d'autres territoires que cela implique. Mais c'est sans doute surtout au niveau des modes de vie, des choix adaptés aux contextes locaux et de l'implication des citoyens dans la construction de tels projets que les marges restent les plus importantes. L'atonie de ces politiques de la demande, patente aux niveaux nationaux pour une réelle relance de la croissance, peut rencontrer à une échelle plus locale plus de volonté et d'initiatives. L'évolution des systèmes productifs se prêterait a priori à l'exploitation de telles niches de développement fortement appuyée sur une expansion de relations de services de qualité. Quelle que soit l'efficacité des actions sur les deux plans précités, les inégalités entre régions ou territoires resteront assez fortes. Ces espaces fortement marqués par leur passé, leur situation humaine et géographique disposent d'atouts encore par trop différents pour que les processus évoqués suffisent à contrer les tendances à la divergence des développements. Des solidarités restent nécessaires, en particulier sur le plan financier où la mobilité des capitaux réduit la place laissée aux projets plus collectifs et de long terme. Des politiques de redistribution fortes à l'échelle des nations ou des grandes régions du globe requièrent un soutien politique qui fait quelque peu défaut à la hauteur où il est attendu pour favoriser une reprise générale de la croissance. Dans des économies très interdépendantes cette solidarité est une des conditions du développement commun que les processus en cours au niveau sectoriel comme territorial devraient rendre de plus en plus manifeste.

BIBLIOGRAPHIE³

- Aglietta M. (1976) *Régulation et crises du capitalisme*, Calman-Lévy, Paris.
- Benko G. Lipietz A. (1995) « De la régulation des espaces aux espaces de régulation », Boyer, Saillard éds (1995).
- Boyer R. (1986) *Théorie de la Régulation, Un bilan critique*, La Découverte, Agalma, Paris.
- Boyer R., Saillard Y. (éds) (1995) *Théorie de la Régulation : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- Commission Européenne (1997) *L'emploi en Europe*, Emploi & affaires sociales, Bruxelles.
- OCDE (1996) *Technology, Productivity and Job Creation*, vol. 2 : Analytical Report.
- OCDE (1999) *Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie 1999*, Paris
- Sichel D. (1997) *The Computer Revolution : an Economic Perspective*, Brookings Institution Press.
- Storper M. (1999) "Lived Effects of the Contemporary Economy : Globalization, Inequality and Consumer Society", document de travail Université de Marne La Vallée, à paraître Jean et John Comaroff (coord.), *Public Culture on Millenial Capitalism*, 2000.

3. Voir aussi les références des textes de G. Allaïre, J.-P. Gilly, C. Laurent, Y. Lung, A. Mollard, M. Nieddu, B. Pecqueur, D. Phan, B. Zuidéau sur le site web de l'association : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/doctregul.htm>.

Zimmerman J.-B. (éd.) (1998) *Construction territoriale et dynamiques productives*. Rapport Commissariat général du Plan, décembre.

PUBLICATIONS

Aglietta Michel, Moati Sandra, *Le FMI : de l'ordre monétaire aux désordres financiers*, Economica, Paris, 2000.

Balligand Jean-Pierre, de Foucauld Jean-Baptiste, *L'épargne salariale au cœur du contrat social*, Collection des rapports officiels, La Documentation Française, Paris, 2000.

Boyer Robert, « La formation professionnelle tout au long de la vie. Analyse macroéconomique et comparaisons internationales », *Conseil D'Analyse Economique : Formation tout au long de la vie*, n° 22, La Documentation Française, Paris, 2000, p.89-122.

Boyer Robert, « The Unanticipated fallout of European Monetary Union: The Political and Institutional Deficits of the Euro », Colin Crouch *After the Euro*, Oxford University Press, Oxford, 2000, p. 24-88.

Boyer Robert, « Les capitalismes à la croisée des chemins », Philippe CABIN (coord.) *L'économie repensée*, Editions des Sciences Humaines, Auxerre, 2000, p. 139-152.

Boyer Robert, « Les mots et les réalités », Cordelier Serge (dir.), *La mondialisation au-delà des mythes*, Editions La Découverte, Collection Essais, Paris, 2000, p. 13-56

Boyer Robert, « The Political in the Era of Globalization and Finance: Focus on Some *Régulation* School Research », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 2, 2000, p.274-322.

De Faria Vivien, Diebolt Claude, « Trends in public employment and sages. The case of France in the Nineteenth and Twentieth Century », *Historical Social Research*, vol. 25, n° 1, 2000, p. 3-34.

Diebolt Claude, *Dépenses d'éducation et cycles économiques en Espagne, XIX^e et XX^e siècles*, L'Harmattan, Paris.

Liagouras Géorges, « Evolutionnisme et économie des conventions. Sur les limites symétriques de deux hétérodoxies actuelles », *Cahier de l'ISMEA*, série R, n° 11, 1/2000, p. 183-205.

VIENT DE PARAITRE

The Japanese Capitalism in Crisis A "régulationist" interpretation

Robert Boyer, Toshio Yamada Editors
Routledge, Londres, 2000

Is Japan totally exceptional or is it a typical market economy ? Does the archaism of Japanese institutions explain the poor macroeconomic performances of the 90s or are the short term monetary and budgetary policies only to be blamed ? Is the Japanese manufacturing system extremely efficient or does the bursting out of the bubble shows all its structural weaknesses ? Should Japanese authorities preserve the totality of the post-world war II economic institutions or should they definitely import typical market led capitalism ?

This book argues that a third way can be traced between these extremes and that it delivers two benefits : namely, a new understanding

of Japanese long term development and an extension of existing theory. Building on “Régulation” theory, the contributors put the companyist compromise at the core of Japanese capitalism, thus basically different from American Fordism, since it displays an original institutional architecture. Among the key features, the hierarchy between the large company and the small firm, the complementarity between the main bank and the governance of firms, the dominance of an industrial welfare and a definite style for State intervention. This original “régulation” mode has promoted a fast and efficient catching up of mass-production methods and mass-consumption diffusion. Furthermore it has been compatible with a shift during the 70s from an investment growth to and export-led growth. But the very success of this regime has induced progressive but far reaching structural changes that have shown its limits : the flux in the world economy make problematic a prolonged export-led growth, the piling up of external reserves have propitiated financial liberalisation and triggered in the 80s an explosive speculative bubble. During the 90s all these transformations add up into a shift from the virtuous circle of growth to the vicious circle of quasi-stagnation. Adverse economic evolutions destabilise the governance mode of firms, the main bank system, the conduct of monetary and budgetary policy.

Thus Japan entered a structural crisis, unprecedented both in Japanese history and in international perspective since : “each economy has the structural crisis of its social and institutional configuration”. The radical uncertainty of the 90s last so long since the paralysis of the political process prevents a quick fix to the endangered financial organisation, near by systemic collapse, and makes quite difficult the search for a new founding compromises alternative to companyism. This analysis makes rather or quite unlikely two scenarios frequently opposed : defending the old system in the name of Japanese exceptionalism versus the direct importation of typical American institution. A process of hybridisation that derives from these contradictory pressures, is much more promising : it is a way for modernising once more Japan, without loosing neither social cohesion nor historical distinctiveness.

CONTENTS

Introduction: A puzzle for economic theories, **Robert BOYER, Toshio YAMADA**

Part I - Institutional Interpretations and Theories

Chapter 1 - Japanese Capitalism and the Companyist Compromise, **Toshio YAMADA**

Chapter 2 - The Hierarchical Market-Firm Nexus as the Japanese Mode of “Régulation”, **Akinori ISOGAI, Akira EBIZUKA, Hiroyasu UEMURA**

Chapter 3 - Disproportionate Productivity Growth and Accumulation Regimes, **Hiroyuki UNI**

Part II - The Wage Labour Nexus, The Forms of Competition, The Financial Regime:

Major Structural Transformations

Chapter 4 - The Capital - Labour Compromise And the Financial System: A Changing Hierarchy, **Hironori TOHYAMA**

Chapter 5 - 'Industrial Welfare' and the 'Company-ist' Régulation: an eroding complementarity, **Masanori HANADA, Yasuro HIRANO**

Chapter 6 - The Financial Mode Of Régulation In Japan And Its Demise, **Naoki NABESHIMA**

Part III - What Crisis and What Futures?

Chapter 7 - The Wage Labour Nexus Challenged: More the Consequence than the Cause of the Crisis, **Robert BOYER, Michel JUILLARD**

Chapter 8 - Growth, Distribution and Structural Change in the Post-war Japanese Economy, **Hiroyasu UEMURA**

Chapter 9 - Beyond the East Asian Economic Crisis, **Yasuo**

INOUE

Chapter 10 - Some Limitations To The Japanese Competitive-
ness, **Benjamin CORIAT, Patrice GEOFFRON and
Marianne RUBINSTEIN**

Conclusion: An Epochal Change...But Uncertain Futures,
Robert BOYER, Toshio YAMADA

Philippe Touffut

Exclusion et liens financiers de proximité. Financement de micro-
activités, **David Vallat**
Légitimité et crise de l'aspre. La première monnaie ottomane XIV^e-
XVII^e siècles, **Zeynep Yildirim**

ANNÉE DE LA RÉGULATION 2000
Fonds de pension et « nouveau capitalisme »,
Vol. 4, La Découverte, Paris
Sommaire

1^{re} Partie :**Des fonds de pension à la valeur actionnariale**

Retraite complémentaire et marchés financiers aux Etats-Unis,
Sabine Montagne

Le socialisme des fonds de pension, ou « plus ça change... » :
financement des retraites et corporate governance aux Etats-
Unis, **Mary O'Sullivan**

Fonds de pension et épargne salariale aux Etats-Unis. les limi-
tes du pouvoir syndical, **Catherine Sauviat et Jean-Marie
Pernot**

La « création de valeur » comme rhétorique et comme pratique.
Généalogie et sociologie de la « valeur actionnariale », **Frédé-
ric Lordon**

2^e Partie : Politiques des retraites

Débats et enjeux autour des retraites: un état des lieux, **Pierre
Concialdi**

La montée en puissance des fonds de pension : une lecture
comparative des réformes des systèmes de retraite, entre mod-
èle global et cheminements nationaux, **Bruno Palier et Giuliano Bonoli**

Expertise et politique des retraites : l'influence des *think tanks*
aux Etats-Unis, **Daniel Béland**

Économie et démographie mondiales au XXI^e siècle : le nom-
bre et le savoir, **Équipe INGÉNUE**

Notes de lecture

Le pouvoir de la finance, par **François Chesnais**

Travail, finance et action collective : Quelques remarques sur la régulation du « nouveau capitalisme », par **Thomas Coutrot**

Fonds de pension et régulation concurrentielle, par **André Gauron**

The Regional World : Territorial Development in a Global Economy,
par **Michel Delapierre**

France, Japon, États-Unis : l'emploi en détail. Essai de socio-
économie comparative, par **Pascal Ughetto**

Présentations de thèses

Une sécurité libérale ? Fédéralisme et politique des retraites aux États-
Unis publiques partagées, **Daniel Béland**

Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques, **Jérôme
Blanc**

Développement éducatif et performances économiques au Royaume-
Uni: 19^e et 20^e siècles, **Vincent Carpentier**

La différenciation innovatrice : Une réflexion sur les changements
conjoints des caractéristiques du produit et des préférences de la
clientèle paradoxe de la productivité et la diffusion des technologies
de l'information, **Elaine Norberto**

Stabilité, transformation et émergence des modes de coordination
dans la Russie post-soviétique. La loi, la monnaie et le tribut, **Jean-**

Multitudes

Cette nouvelle revue, dirigée par Yann Moulier Bou-
tang, s'inscrit dans la continuité du courant philosophique
représenté par Gilles Deleuze, Félix Guattari et Michel
Foucault. Faisant sienne l'hypothèse formulée par Michel
Foucault pour qui la formation de l'Etat moderne
s'interprète comme une prise de pouvoir sur l'homme,
sorte d'étatisation du biologique, *Multitudes*, revue cultu-
relle et politique, « prend la politique à revers » selon
l'expression du philosophe. Le premier numéro (mars
2000) est consacré aux notions de biopolitique et de bio-
pouvoir.

N° 1, Mars 2000, 100 F. 2 rue du Regard. 75006.

ASSOCIATION
RECHERCHE & RÉGULATION

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations
des membres de l'association **Recherche & Régulation**. Pour
l'année 1999-2000, le montant de la cotisation est porté à 250 F
(étudiant 100 F) et donne droit au volume 4 de **L'Année de la
régulation**. Pour suivre l'activité de l'association, et en particu-
lier des divers groupes de recherche thématique, le lecteur est
invité à se reporter au serveur de **La Lettre de la régulation**.

☒ (à découper selon le pointillé)-----

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION
RECHERCHE & RÉGULATION

Nom :.....**Prénom :**.....

Organisme :.....

Adresse :.....

e-mail :.....

**Verse la somme de F..... en règlement de mon adhésion
pour l'année 1999-2000.**

Fait à :.....**Le :**.....

Signature :.....

Chèque libellé au nom de l'Association Recherche & Régulation, à
adresser au trésorier Pascal PETIT – 142, Rue du Chevaleret –
75013 PARIS